

## Table des matières

Edito du Président	p. 2
Courrier au Conseil d'Etat du 16.09.2011	p. 3-6
Journée des retraités	p. 7-8
Départs à la retraite	p. 9-10
FSF	p. 11
Agenda	p. 11
Offre Sunrise	p. 12
Médaille	p. 12

## Edito du Président

### Patience, patience, patience...

De la patience, nous allons en avoir besoin dans le cadre de notre combat pour de nouveaux effectifs. Suite à notre séance du 5 octobre dernier avec la Délégation du Conseil d'Etat aux Ressources Humaines (DCERH), une porte a été entrouverte. Nous y avons glissé le pied et nous attendons maintenant de pouvoir y rentrer.

Nous avons eu l'impression que les membres du Conseil d'Etat présents découvraient notre problématique et nos soucis d'effectifs. En effet, nous sommes considérés un peu comme les enfants gâtés de l'Etat de Vaud qui ont toujours de nouvelles demandes. Même si nous avons été entendus, il faut être réaliste et il ne faut malheureusement pas s'attendre à obtenir des renforts significatifs à la Police de sûreté avant 2014...

Comme l'a proposé la DCERH, la Police cantonale devrait essayer de combattre les tâches "administratives" pour gagner des effectifs sur le terrain. Malheureusement, les policiers cantonaux sont liés au nouveau code de procédure pénale pour beaucoup de choses. La Police de sûreté doit essayer d'éviter de devenir "la

poubelle" du Ministère Public et de se faire refiler tout et n'importe quoi. Selon la DCERH, la Police cantonale devrait également bénéficier de synergies résultant de la Réforme policière. Je crois surtout qu'elle va récolter encore plus d'enquêtes et de travail résultant du renforcement des polices municipales dans le terrain. Finalement, je ne pense pas que la réforme du Code pénal (jours amendes) va nous aider à améliorer nos conditions de travail et de surcroît faire baisser notre surcharge de travail.

Vous allez me dire mais que pouvons-nous donc faire ?

Il est vrai que nous sommes en train de gentiment couler. La seule solution que nous voyions pour l'instant est de continuer à écoper tout en gardant le cap ou plutôt en tirant des bords.

La Police de sûreté devra prioriser certaines de ses tâches et enquêtes.

Nous devons continuer d'essayer de faire ouvrir les yeux à notre pouvoir politique afin qu'il augmente nos effectifs.

Jérôme FARINE

## Courrier au Conseil d'État du 16.09.2011

Monsieur le Président du Conseil d'État,

Pour faire suite à notre courrier du 06 juin 2011 et dans l'attente de vous rencontrer le 05 octobre prochain, nous vous exposons les faits et notre position face au manque d'effectif chronique au sein de la Police cantonale vaudoise.

En 1990, il y avait un 1 gendarme pour 1'112 habitants. Aujourd'hui, il n'y a plus que 1 gendarme pour 1'200 habitants;

En 2003, il y avait 1 inspecteur pour 2'649 habitants. Aujourd'hui, il n'y a plus que 1 inspecteur pour 2'950 habitants;

alors que tous les indicateurs sont à la hausse depuis de nombreuses années :

- L'accroissement de la population du canton de 15 % en 10 ans (21,8% en 20 ans).
- L'augmentation du parc de véhicules en circulation dans notre canton.
- L'évolution de la criminalité étroitement liée à l'augmentation (qualitative et quantitative) des infractions. Selon l'étude de l'Institut de criminologie de l'Université de Zurich, le taux de criminalité en Suisse a augmenté de 2% depuis 2004. Dans notre canton, nous observons une hausse des cambriolages de 22% en 2008.

- La mise en application du nouveau code de procédure pénale au 1<sup>er</sup> janvier 2011 a eu pour conséquence d'augmenter :

le nombre de policiers engagés au moment de la prise en charge d'une nouvelle affaire,  
les heures de nuit (augmentation à la Police de sûreté de 107% entre les six premiers mois de 2010 et de 2011 - sans prendre en compte la pondération de 20% liée au travail de nuit),  
la charge de travail déléguée à la police par le Ministère Public,  
la durée de toutes les opérations (perquisitions, auditions, etc.),  
le travail administratif (convocations des parties, procédure contradictoire, etc.).

Ces nouveaux besoins sont particulièrement manifestes lors des semaines de permanences de la Police de sûreté (20% du temps d'activité sur l'année), où durant 168 heures d'affilée (7 jours), les inspecteurs sont chargés d'assumer l'activité judiciaire du canton, générant au passage d'importantes heures supplémentaires. Celles-ci sont compensées par la suite sur le temps de travail en brigade, prolongeant l'indisponibilité des enquêteurs pour leur propre domaine d'activité.

**Relevons que lors de l'entrée en vigueur de ce nouveau code de procédure, l'Ordre judiciaire vaudois a été entièrement renforcé (+ 73 ETP entre le 01.01.2011 et le 01.01.2012) ce**

### qui n'est pas le cas de la police cantonale.

- L'augmentation des manifestations et engagements de grandes envergures (Expo 02, G8, Eurofoot, Francophonies, matchs de Super Ligue du LS, protection de missions diplomatiques, etc.).

- L'augmentation de la complexité des enquêtes pénales et le recours de plus en plus fréquent et nécessaire aux moyens spéciaux, générant à eux seuls, une masse importante de travail supplémentaire (les écoutes téléphoniques par exemple).

- L'augmentation des engagements spéciaux (agent d'escorte, protection rapprochée, spotter, chef engagement hélico, groupe spécialisé du dépiégeage, négociateur, air marshal, etc.).

### Le manque d'effectif au sein de la Police cantonale entraîne des conséquences pour le citoyen :

- le socle sécuritaire de base (police secours) ne peut plus être assuré et les délais d'intervention ne sont plus assurés;

- la centrale d'engagement 117 n'est plus en mesure de répondre à tous les appels;

→ **Délai d'attente inadmissible lors des interventions**

- quasi inexistence d'inspecteurs en rue pour lutter contre des phénomènes ciblés;

- quasi inexistence de services préventifs en rue (délinquance itinérante, cambriolages, skimming,

escroqueries de toutes sortes, petit trafic de stupéfiants, etc.);

→ **Moins d'arrestation d'auteurs en flagrant délit**

- moins de temps à disposition des enquêteurs de la police technique et scientifique pour les constats et la recherche en laboratoire, diminuant ainsi les chances d'identifier des auteurs; entre 1990 et 2009 la population vaudoise a augmenté de 21.4% et l'effectif de la police scientifique et technique a baissé de 6,3%;

→ **Diminution des chances d'identifier des auteurs**

- un manque de personnel flagrant pouvant être détaché lors d'enquêtes importantes et de longue haleine (manque de marge de manœuvre liée à la limite de nos effectifs);

→ **Diminution des chances d'arrêter les auteurs et d'établir les faits**

- une renonciation du traitement de certaines plaintes pénales;

→ **Classement sans suite, frustration pour le citoyen et le policier**

- une renonciation du traitement de certaines enquêtes d'initiatives (filiales de traite d'êtres humains et de faux papiers, certains cas de trafics de stupéfiants, liens et analyses mis en évidence par la coordination judiciaire, réseaux de voleurs de véhicules, etc.);

→ **Certains auteurs ne sont plus inquiétés**

- un engagement de nos forces seulement réactif aux événements et

aux plaintes et non pas proactif comme il devrait l'être;

→ **Plus aucune action préventive**

### **Le manque d'effectif au sein de la Police cantonale entraîne pour les policiers :**

- une importante génération d'heures supplémentaires et une augmentation des heures de nuit, particulièrement lors des semaines de permanence de la Police de sûreté, au détriment de la prise en charge, du suivi et de la continuité des enquêtes courantes. La restitution de ces heures supplémentaires, à la Police de sûreté, a pour conséquence une diminution de plus de 4% de la présence du personnel en journée; la comparaison faite entre les 7 premiers mois de 2010 et de 2011 représente un manque de 10 collaborateurs;

→ **Retard dans les enquêtes**

- un cumul systématique d'heures supplémentaires; à la Police de Sûreté, il y a eu une augmentation de 147% du total des heures supplémentaires entre le 30.06.2010 et le 30.06.2011 dû notamment aux heures effectuées lors de l'opération LAROUSSE qui n'ont toujours pas pu être entièrement reprises;

→ **Péjoration de l'état de santé du personnel et démotivation**

- un manque d'opportunité à suivre des formations continues spécifiques;

→ **Affaiblissement des brigades spécialisées**

- un manque de temps pour développer de nouveaux outils pour analyser et combattre la criminalité;

→ **Retard et décalage par rapport aux auteurs d'infractions**

- un manque de personnel lors des opérations dans le terrain (contrôle circulation, interventions police secours, arrestations, perquisitions, etc.);

→ **La sécurité des policiers n'est plus garantie**

Nous donnons tous les jours le meilleur de nous-même dans l'accomplissement de nos missions, convaincus de la valeur et de l'utilité de notre travail. Malheureusement, nous ne pouvons plus assumer toutes nos tâches de manières satisfaisantes et avec le minimum de sécurité. Nous sommes amenés à faire des choix par priorité et importance, pouvant créer ainsi des incompréhensions et surtout des injustices au sein de la population.

Cette situation génère démotivation et surmenage dans nos rangs face à l'augmentation croissante de la charge du travail qui n'est pas compensée par une augmentation de nos effectifs. Nous avons besoin de forces vives supplémentaires dans le terrain pour assurer de manière efficace les tâches qui nous incombent.

Nous relevons que tous les partis politiques font valoir comme argument de campagne l'amélioration de la sécurité. Selon les socialistes, il manquerait 200 policiers sur notre canton. Selon le président suisse du PLR, Monsieur Fluvio Pelli, il faudrait 2'000 policiers de plus en Suisse pour améliorer la sécurité de nos villes et campagnes. Ce chiffre représente pour le canton de Vaud,

proportionnellement à sa population, un effectif de 176 policiers.

De plus, en matière de sécurité, nous avons lu les propositions et thèmes de partis gouvernementaux (UDC et PLR) suivant :

*"Soutenir une action efficace et coordonnée de la police dans le terrain, en lui octroyant les ressources nécessaires."*

*"Interdire les actes de mendicité dans les différentes villes du canton et durcir les conditions d'accueil des gens du voyage."*

*"Mettre fin à l'exploitation de la pitié en interdisant la mendicité."*

*"Instaurer des mesures d'éloignement forcé lorsque des personnes troubles l'ordre public (mendiants, bandes de jeunes violents, dealers par exemple)."*

Nous partageons d'autant plus volontiers ces préoccupations si, par cohérence, elles s'accompagnent concrètement du renforcement indispensable des moyens de police et de nos effectifs.

Par la présente, nous exigeons que l'effectif de la Police cantonale vaudoise soit augmenté d'au moins 100 gendarmes et 50 inspecteurs dans un délai raisonnable à négocier.

Dans l'attente de votre prise de position face à notre légitime demande, veuillez agréer, Monsieur le Président du Conseil d'Etat, nos salutations distinguées.

Pour l'APGV,  
Antoine LANDRY, président

Pour le SSV,  
Jérôme FARINE, président

## Journée des retraités du 28.09.2011

par Willy DURUZ

C'est par une magnifique journée d'automne que 43 retraitées et retraités se sont retrouvés à Vernand pour la course annuelle. Le nouveau président Jérôme FARINE et ses comitards Nicola CLOS, Zéline RERAT, Roland FORRER et Yann TAVERNEY nous attendaient pour le café croissant.

Après les papotages habituels, c'est le départ pour Chardonne dans les petits bus conduits par nos hôtes. La visite de la propriété du vigneron M. Olivier DUCRET est au programme. Nous sommes reçus par le maître des lieux, sa charmante épouse et leur fils Fabrice. Au centre de la localité, un bâtiment ancien, les caves et une magnifique terrasse recouverte de gazon dominant le lac. Une vue superbe. C'est là que les tables et chaises sont disposées. La famille DUCRET nous sert avec empressement l'apéritif et les amuse-bouches. Nous pouvons nous intéresser et déguster vin blanc et vin rouge parmi une douzaine de spécialités. Citons un vin légèrement doux exceptionnellement nommé "Johannisberg" au bénéfice d'un droit d'ancienneté. La visite de la cave rappelle des souvenirs techniques à Michel FROIDEVAUX qui a été longtemps partisseur chez HAMMEL à Rolle (ses bons contacts nous ont valu une fois une dégustation mémorable où un certain "Coucou" refusait de jeter son fond de verre, trouvant le nectar trop bon).

Notre commissaire-écrivain Yves PAUDEX a eu le temps de distribuer ses "Histoires presque vraies de la Secrète". J'ai pu en apprécier une bonne série que nous nous racontions au cours des années. La préface de notre puissant Procureur général Éric COTTIER donne un excellent reflet de la perspicacité de l'écrivain. A propos, rappelons que le Procureur apportait un rayon de soleil lors des repas des Pontes par son humour jamais en défaut : "De deux choses l'une..." (cette association informelle et gastronomique s'est éteinte au cours des années suite à la disparition ou à l'âge des participants).

Un grand merci à la famille DUCRET pour son accueil, sa gentillesse et pour le magnifique tableau virtuel sur le Léman.

L'heure de midi se rapprochant, c'est un peu en dehors et sur les hauts de Vevey que nous sommes attendus au restaurant du Stand. Excellent repas : entrée, civet de cerf dans une somptueuse sauce, dessert, service impeccable et abondant. Le tout dans un écrin de verdure et de tranquillité où il n'y avait qu'à choisir soleil ou ombrage pour jouer aux cartes ou continuer les bavardages.

Avant le repas, Jacques-François a pris la parole pour la dernière fois en tant que Chef puisqu'il prendra sa retraite fin février. Actuellement, le personnel se compose de 243 personnes dont une quarantaine de

femmes, parfois à temps partiel. Il a relevé les difficultés de la nouvelle procédure. Elle a nécessité la création de spécialistes des enquêtes qui coordonnent le travail des inspecteurs en veillant au respect des délais. La collaboration avec les polices régionales est parfois difficile. Un officier judiciaire a été nommé pour chaque région. Il a salué les deux jeunes retraités de la journée : Line TOSETTI et Éric KARLEN et a remis une bouteille aux plus anciens : Arlette NATER pour les dames et Georges ROLLIER.

Jérôme FARINE a souligné que la retraite ne pourra plus se prendre avant 58 ans, sauf résultat des recours ou changement du droit fédéral. Les 15 collègues partis cette année à 57 ans sont mis en congé payé jusqu'à l'âge réglementaire. Un nouveau combat et des négociations

vont commencer l'année prochaine au sujet de la caisse de pension. Elle devra atteindre un taux de couverture de 80% dans 40 ans. Il est actuellement de 65%. L'augmentation des effectifs est aussi un combat primordial. Il souhaiterait qu'un membre retraité entre au comité. C'est avec plaisir qu'il a remis un cadeau à Line et Éric.

Merci à Jacques-François pour avoir permis cette Journée des retraités et au Comité du SSV pour son organisation, et tout spécialement à Nicola CLOS le responsable. Bienvenue au nouveau Chef Alexandre GIROD qui, nous l'espérons, continuera cette tradition.

Willy DURUZ

## Nous voulons que vous obteniez justice!

**DAS Protection Juridique.** Le partenaire fort, pour la défense de vos droits. Conseils judiciaires, défense efficace, prise en charge des coûts sont nos atouts.

**Partenaire du SSV**  
Conditions préférentielles pour  
membres de votre Syndicat!



**DAS Protection Juridique SA**  
Avenue de Provence 82  
1000 Lausanne 16 Malley  
Tél. 021 623 92 23 · Fax 021 623 92 33  
[www.das.ch](http://www.das.ch)

**N° 1 de la protection  
juridique en Europe.**

## Départs à la retraite

Nous aimerions saluer le départ à la retraite, après de bons et loyaux services, du commissaire principal **Jean-Claude CHRISTEN** (au 30 septembre 2011), de l'inspecteur A **Daniel RIVOLLET** (au 30 septembre 2011) et de **Jean-Marc SIEGRIST** (au 31 octobre 2011).

Cher Commissaire Principal **Jean-Claude CHRISTEN**,  
Mesdames, Messieurs, chers collègues,



*Jean-Claude CHRISTEN lors de son EA*

Je vais vous révéler, pour les plus jeunes d'entre nous, c'est-à-dire depuis l'école 1989, une des faces cachées du Commissaire Principal Jean-Claude CHRISTEN... c'est qu'avant de devenir le numéro deux de la Police de sûreté, vous étiez un fervent syndicaliste !

Entré au comité du SSV au printemps 1984, vous avez tout d'abord occupé la tâche de secrétaire au PV, où vous vous inquiétiez notamment que certains écrits du SSV contenaient beaucoup trop de "fotes d'ortogafes". Vous avez ensuite occupé le poste de secrétaire, pour finalement devenir vice-président de 1986 à 1989. Vous

avez notamment été responsable des assurances et de la rédaction du bulletin.

A cette époque, le syndicat avait bien d'autres préoccupations qu'aujourd'hui, comme les places de parcs, les indemnités et l'augmentation des effectifs... cela me fait penser à quelque chose...

Dans vos engagements privés, vous vous êtes mis au service de la communauté de St Sulpice et de ses habitants, les Serpelious, en étant notamment président du conseil communal et président du tennis club. Pour ma part, j'ai fait votre connaissance en 2003 durant mon école d'aspirant, alors que vous étiez responsable de la formation "rédaction de rapport". Combien de jeunes enquêteurs sommes-nous à avoir écrit et réécrit votre rapport final sur les frères Avni et Elver LATIFI pour ensuite devoir le défendre devant le tribunal ? Je pense que vous devez détenir le record du nombre de versions pour cette enquête.

En préparant ce discours, j'ai remarqué un fait étrange, vous êtes lié, depuis votre naissance déjà, avec la région qui vous donne asile aujourd'hui et plus particulièrement avec Télé-Nendaz.

Comme vous, tout a commencé dans les années 50 et comme vous, le premier grand pas en avant a été franchi en 1976, pour vous avec votre école d'aspirant et pour Télé-Nendaz avec la création du domaine skiable des 4 Vallées.

C'est donc logiquement, que vous retournez dans la magnifique région du Val de Nendaz et je vous souhaite, au nom du SSV, une longue, agréable et belle retraite au milieu des bisces et des chevreuils, en espérant que la porte du "Serpeliou" nous soit toujours ouverte !

Jérôme FARINE, Pdt du SSV

**Daniel RIVOLLET** avait rejoint nos rangs depuis la Police cantonale genevoise. Ce dévoué pèlerin humaniste a occupé successivement des postes à la brigade des mineurs/mœurs, au CET, au secrétariat Polcant, puis au BRP. Il a toujours su nous surprendre par ses déguisements originaux lors des soirées du 5à7. Nous lui souhaitons plein de satisfaction dans ses nombreux projets notamment en se portant au secours des déshérités.

**Jean-Marc SIEGRIST** a travaillé successivement aux postes d'Avenches, Leysin, Clarens-Lac, Vevey puis aux groupes judiciaires. Après avoir été transféré à la Police de sûreté aux groupes judiciaires, il a rejoint la BAAC.

Passionné de voile et de navigation, il a pu conjuguer passion et travail en combattant les vols de moteurs de bateaux. Père fondateur de la lutte coordonnée du phénomène BATELO, il en est devenu le leader suisse.

Nous lui souhaitons de pouvoir larguer les amarres encore très longtemps et que les vents le portent vers de nouveaux horizons en toute liberté.

Car comme disait Bernard Moitessier "le bateau c'est la liberté, pas seulement le moyen d'atteindre un but".

	<p><b>RENAULT</b></p>	
<p><b>GARAGE - CARROSSERIE</b></p>		<p>Dépannage &amp; Accident 24/24</p>
<p><i>Friedli</i> S A</p>		
<p><b>PAYERNE</b></p>		
<p>tél. 026 662 40 84</p>		

## FSF

### **Première étape victorieuse pour les gratifications...**

La pétition de la FSF déposée au Grand Conseil vaudois en mai dernier, forte de 4320 signatures, a été traitée mardi 27 septembre par le législatif du canton.

Pour mémoire, la pétition abordait deux volets:

**Gratifications d'ancienneté:** depuis l'entrée en vigueur de la LPers (2003), le Conseil d'Etat a suspendu, arbitrairement, l'application de la norme légale instituant les gratifications d'ancienneté.

**Commission de réévaluation:** voilà plus de deux ans que le Conseil d'Etat a promis la réévaluation de certaines fonctions, dont les fonctions administratives. Le refus abusif de Pascal Broulis de mettre en place la commission chargée de la

réévaluation des fonctions péjore cette situation.

**Le Grand conseil vaudois a renvoyé au Conseil d'Etat la partie gratification de la pétition. La FSF attend de l'exécutif des propositions concrètes pour enfin mettre en place la norme légale en la matière.**

**Le Grand conseil a rejeté à une voix la question de la commission de réévaluation de certaines fonctions. Le Grand conseil renie son vote, de novembre 2008, sous la forme d'un décret qui exigeait notamment un réexamen sérieux des fonctions administratives. Cette situation est grave pour la FSF et risque de péjorer les rapports de partenariat entre le Conseil d'Etat et notre fédération faïtière.**

## Agenda

**Assemblée générale d'automne : jeudi 17 novembre 2011 à 16h30 au CB**

## Offre Sunrise

Dès le 01.01.2012, Sunrise ne va plus faire d'abonnements spécifiques pour le SSV. Ceux-ci seront remplacés par des abonnements préférentiels pour tous les fonctionnaires.

Les abonnements "SSV" resteront actifs jusqu'au terme de la durée du contrat et ensuite une nouvelle proposition sera faite par Sunrise selon les nouveaux abonnements prévus.

Les trois nouveaux abonnements "tout inclus et illimité" pour 24 mois devraient être :

Abo 1 : carte SIM uniquement à CHF 35.- par mois;

Abo 2 : avec un Smartphone Android CHF 49.- par mois;

Abo 3 : avec un iPhone 4G CHF 75.-

## Médaille



A notre Présidente de la FSF, **Mme Béatrice METRAUX**, qui a le courage de se présenter pour siéger au Conseil d'Etat ! Nous lui souhaitons plein de réussite !